



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E56388

VALABLE JUSQU'AU 18/11/2026

ÉDITÉ LE

31/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 25/04/2018
30 489

Raison sociale : ENTREPRISE P. ESSIQUE

154 RUE DU PRESIDENT J F KENNEDY
02100 SAINT QUENTIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT QUENTIN 309384071

Siret : 309 384 071 00036

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4401712-0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011289447004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011289447004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 23 08 23 16

Fax :

Portable :

Site Internet : www.pessique.fr

E-mail : compta@pessique.fr

Responsabilité légale :

POP HOLDING (838 364 578) / ESSIQUE PIERRE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/08/2026
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	26/08/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/10/2025
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	11/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/10/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	20/01/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/01/2022
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.